

## Quelques réflexions sur le problème de l'inflation

### I. Les limites d'une action internationale contre l'inflation

- a) La vague d'inflation actuelle, qui s'étend à la quasi-totalité des pays développés (Etats-Unis mis à part), n'est pas ressentie avec la même acuité par tous pour la raison qu'ils se situent à des points différents du cycle conjoncturel. Cette constatation met en évidence que la thérapeutique de ce mal, qui est transnational et devrait être abordé comme tel, ne saurait être appliquée avec le même élan par tous les malades.
- b) Toute véritable action internationale de lutte contre l'inflation est également tempérée par la stagflation. Il existe en effet, <sup>dans</sup> de nombreux pays, en Europe notamment, une augmentation des prix combinée avec une certaine inutilisation de la capacité des ressources. C'est le cas au Royaume-Uni, en Italie, en Belgique, au Canada, en Suède et à un moindre degré en France. Il serait donc peu réaliste d'attendre de pays qui ont du chômage qu'ils prennent des mesures anti-inflationnistes qui l'aggraveraient.
- c) Les gouvernements des pays dans lesquels existent des déséquilibres régionaux ne sauraient engager une politique de lutte contre l'inflation sans se préoccuper de l'aggravation de la situation qu'elle pourrait produire dans les régions les plus défavorisées. C'est un nouveau frein à une lutte déterminée contre l'inflation que de nombreux pays connaissent (Mezzogiorno, Wallonie, Ecosse, Québec, certaines régions de France).



## II. Les limites d'une action nationale contre l'inflation

- a) La doctrine économique classique préconise, en période d'inflation, une politique budgétaire équilibrée ou excédentaire. Si le raisonnement de base conserve sa valeur, il n'est pas certain que l'élément de flexibilité qu'il sous-entend existe toujours dans les budgets des collectivités publiques. Dans la plupart des pays développés le taux moyen d'augmentation annuelle des budgets est de 12 à 15 %. Cet accroissement correspond en majeure partie à des aspirations nouvelles qui ont fait régresser la marge de flexibilité budgétaire qui permettait de dégager des excédents de recettes en période d'inflation. Pour des raisons structurelles nouvelles, la politique budgétaire risque de ne plus être aussi efficace.
- b) La politique monétaire devrait tendre, en période d'inflation, à contenir la progression de la masse monétaire dans une mesure légèrement supérieure à l'accroissement du PNB. Avec le développement du secteur non bancaire, l'accroissement considérable des avoirs à l'étranger des banques suisses, l'augmentation des liquidités internationales, l'autonomie de notre politique monétaire a été sensiblement restreinte ces dernières années, de sorte qu'elle n'a pas pu être exercée contre l'inflation dans toute la mesure souhaitable. Il est à craindre que cette contrainte nouvelle de la politique monétaire soit ressentie à l'apparition de chaque nouvelle crise monétaire internationale.
- c) Dans la mesure où l'exercice d'une politique monétaire plus restrictive est possible, comme cela paraît à nouveau être le cas en Suisse grâce aux mesures prises aux mois de juin et juillet, il faut compter avec une hausse des taux d'intérêt déjà perceptible chez nous. Si celle-ci est souhaitable pour encourager l'épargne (4,5 % de rémunération moyenne pour un taux d'inflation supérieur à 7 %), elle peut renforcer l'inflation en renchérissant le crédit et inciter les

banques suisses à rapatrier une partie de leurs avoirs à l'étranger. L'incidence de la hausse des taux d'intérêt est donc relativement ambiguë.

- d) Les produits alimentaires et la construction comptent parmi les secteurs les plus inflationnistes en Suisse. Ils sont malheureusement aussi ceux où l'inflation est la plus difficile à juguler. L'exemple du blocage américain des prix et des revenus est révélateur. S'il apparaît dans l'ensemble comme un succès, il a échoué dans ces deux secteurs au moins, d'une part parce qu'il y avait un excès de la demande et, d'autre part, parce que ce sont des domaines qui se modifient structurellement. Le Marché Commun rencontre les mêmes difficultés dans son effort pour lutter contre la hausse des prix alimentaires.
- e) Notre économie, comme celle de tous les pays développés, s'est considérablement sophistiquée. Les remèdes classiques n'y opèrent plus avec la même rapidité ni aussi efficacement. Les premiers effets des mesures que nous pourrions prendre maintenant ne se feront sentir que dans 12 ou 18 mois. Le risque est donc grand de voir la population se décourager de l'austérité que lui imposeront des mesures aux effets peu visibles. Les partenaires sociaux n'auront-ils pas tendance à se rebeller et à tourner les mesures anti-inflationnistes ?
- f) Pour réussir une politique anti-inflationniste, l'ensemble de la population doit être persuadé des effets nocifs de l'inflation. Il n'est pas certain que tel soit le cas en Suisse en raison de l'indexation généralisée des salaires. Quant au troisième âge, il n'a pas toujours le moyen de faire entendre sa voix. Il y a donc une préparation psychologique nécessaire pour accompagner ou précéder l'introduction de mesures concrètes.
- g) Un professeur de Saint-Gall a écrit récemment qu'une politique de déflation serait avantageuse car elle créerait

du chômage chez les travailleurs étrangers et contribuerait à réduire leur nombre en Suisse. Un des aspects nouveaux du chômage veut que le chômeur n'accepte plus un emploi qualitativement inférieur à celui qu'il exerçait autrefois. Il s'agit d'un changement structurel auquel sont confrontés notamment le Canada, le Royaume-Uni et la Belgique. A professer de telles idées, on risque de créer du chômage parmi les nationaux et de maintenir le plein emploi chez les travailleurs étrangers.

- h) Le choix des mesures contre l'inflation n'est pas entièrement libre en raison de l'interdépendance de nos économies. Nous devons éviter celles qui auraient pour conséquence de répercuter notre inflation sur d'autres pays. A noter en passant que la chose est moins facilement réalisable pour un petit pays que pour un grand. Cependant, en respectant ce principe nous pouvons attendre de nos partenaires économiques qu'ils adoptent une ligne semblable. On peut déjà reprocher un peu aux Etats-Unis d'exporter une partie de leur inflation par leur déficit de balance des paiements.

### III. Conclusion

- a) Nous avons vu les limites - conjoncturelles, structurelles et de développement - d'une action internationale concertée contre l'inflation. Le Marché Commun en a fait l'expérience concrètement. Il a dû se borner finalement à définir quelques objectifs tempérés par de nombreuses exceptions et laisser aux pays le choix des mesures à prendre pour les réaliser en tenant compte de leur situation particulière.
- b) Cette limite ne doit cependant pas susciter l'impression qu'il n'y a pas de place pour une action internationale. Psychologiquement tout d'abord, il est bon que les opinions publiques sachent que leur gouvernement s'inquiète de l'inflation et est déterminé à prendre des mesures pour la juguler. Il est également souhaitable que les pays concernés

échangent leurs expériences sur les succès et échecs de leurs mesures respectives pour qu'ils puissent s'en inspirer et les adapter à leurs besoins.

- c) C'est dans cet esprit que le problème a été abordé au Comité de politique économique de l'OCDE, les 16 et 17 novembre. Il y est apparu notamment que les pays excédentaires ne devraient pas ménager dans l'arsenal de leurs mesures anti-inflationnistes trop d'importance à la politique monétaire pour ne pas miner à nouveau la confiance dans l'ordre monétaire international. Il y fut aussi rappelé l'intérêt qu'il y a à adopter rapidement une politique budgétaire restrictive dans les pays où apparaît une pression de la demande car les effets d'une telle politique sont lents à se faire sentir.
- d) Nous avons vu aussi les limites d'une action nationale contre l'inflation. Elles ne devraient pas nous inciter à la passivité même si nous sommes en présence d'éléments structurels nouveaux qui enlèvent aux moyens traditionnels d'intervention une partie de leur efficacité dans le court terme. Il s'agit de les adapter et de faire preuve d'imagination. La réussite dépendra beaucoup de la persuasion des partenaires sociaux à lutter contre l'inflation. Une bonne information préalable est donc absolument nécessaire. Comme nous l'avons dit dans la note de couverture, il n'appartient cependant pas au service économique et financier de spécifier la substance de ces mesures.

Service économique et financier